

# Vie Intime Sexualité Approche EHPAD ESSMS

□ ChatGPT 5 + Corpus Stevenson Juin 2025

EHPAD : (**Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**)

ESSMS : **Établissement ou service social ou médico-social**. adultes et des enfants handicapés

Veuillez consulter aussi : [Vie Intime Sexualité Législation EHPAD ESSMS](#)

## En droit français

un EHPAD ne peut pas interdire de manière générale et absolue des relations sexuelles entre adultes consentants dans la chambre d'un résident, dès lors que :

- les personnes sont capables de consentir ;
- il n'existe pas de situation de contrainte, d'abus ou de vulnérabilité exploitée ;
- les pratiques ne troublent pas le fonctionnement collectif de l'établissement ni la sécurité des personnes.

Le principe juridique central est celui du respect :

- de la vie privée ;
- de l'intimité ;
- de la liberté individuelle ;
- de la dignité.

Ces principes sont protégés notamment par :

- le Code de l'action sociale et des familles ;
- la Charte des droits et libertés de la personne accueillie ;
- la jurisprudence relative au respect de la vie privée en institution.

La chambre d'un résident est généralement considérée comme un espace privatif, même au sein d'un établissement médico-social.

## Ce que l'EHPAD peut néanmoins faire

### 1. Vérification du consentement

La question devient délicate lorsque l'un des résidents présente :

- une maladie neurocognitive ;
- une désorientation ;
- une altération du jugement ;
- une vulnérabilité psychique importante.

L'EHPAD a alors une obligation de protection.

La difficulté éthique et juridique porte sur :

- la capacité à consentir ;
- la stabilité du consentement ;
- l'absence d'emprise ou de manipulation.

Dans ce cas, l'établissement peut :

- évaluer la situation avec l'équipe soignante ;

solliciter le médecin coordonnateur ;

- associer éventuellement la famille ou le tuteur (sans que ceux-ci disposent automatiquement d'un droit d'interdiction de la sexualité) ;
- mettre en place une réflexion éthique collégiale.

Mais il ne peut pas présumer automatiquement qu'une personne âgée ou atteinte de troubles cognitifs est incapable de consentir.

## **2. Protection contre les abus**

L'établissement doit empêcher :

- agressions sexuelles ;
- harcèlement ;
- comportements imposés ;
- relations sous contrainte psychologique ;
- exploitation d'une personne vulnérable.

L'absence de réaction engagerait sa responsabilité.

## **3. Respect de la collectivité**

L'EHPAD peut encadrer :

- les comportements exhibitionnistes ;
- les actes imposés à la vue d'autrui ;
- les nuisances ;
- les situations créant un trouble grave pour les autres résidents.

Mais cet encadrement doit être proportionné.

Une interdiction générale de la sexualité serait juridiquement fragile.

## **Lecture selon le Modèle de Stevenson**

Dans le « Modèle de Stevenson », la sexualité ne relève pas uniquement du besoin biologique ; elle traverse plusieurs besoins fondamentaux :

- Mobilité ;
- Adaptation à l'environnement ;
- Nutrition ;
- Hygiène ;
- Sécurité ;
- Affection ;
- Échange ;
- Réflexion ;
- Reconnaissance ;
- Cohérence.

La sexualité participe particulièrement :

- au besoin d'Reconnaissance ;
- au besoin d'Affection ;
- au maintien de l'identité personnelle ;
- au sentiment d'exister encore comme sujet désirant.

Dans de nombreux EHPAD, la difficulté provient du conflit entre :

- la logique de sécurité institutionnelle ;
- et la reconnaissance de la subjectivité intime des résidents.

Une approche exclusivement sécuritaire peut produire :

- infantilisation ;
- dépersonnalisation ;
- atteinte à la dignité ;
- réduction du résident à son statut de patient dépendant.

## **Perspective philosophique**

Chez Georg Wilhelm Friedrich Hegel, la reconnaissance constitue une condition de l'existence subjective : être reconnu comme sujet libre implique aussi la reconnaissance de la vie affective et désirante.

Chez Baruch Spinoza, le désir est une expression du conatus, c'est-à-dire de l'effort de persévérer dans son être. Supprimer toute possibilité relationnelle ou affective peut diminuer la puissance d'agir et favoriser des affects tristes.

## **En pratique**

Les établissements les plus bienveillants mettent généralement en place :

- des chartes de l'intimité ;
- des protocoles d'évaluation du consentement ;
- des espaces de médiation avec les familles ;
- une formation des soignants sur la vie affective et sexuelle des personnes âgées ;
- une approche éthique collégiale plutôt qu'interdictive.

Les recommandations actuelles de la Haute Autorité de Santé vont globalement dans le sens d'un respect accru de la vie intime des résidents.

From: <https://la-plateforme-stevenson.org/v4/> - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link: [https://la-plateforme-stevenson.org/v4/connaissance/comprendrepape/vie\\_intime\\_sexualite\\_approche\\_ehpad\\_esmss?rev=1780851701](https://la-plateforme-stevenson.org/v4/connaissance/comprendrepape/vie_intime_sexualite_approche_ehpad_esmss?rev=1780851701)

Last update: **2026/06/07 19:01**

